Image not found or type unknown

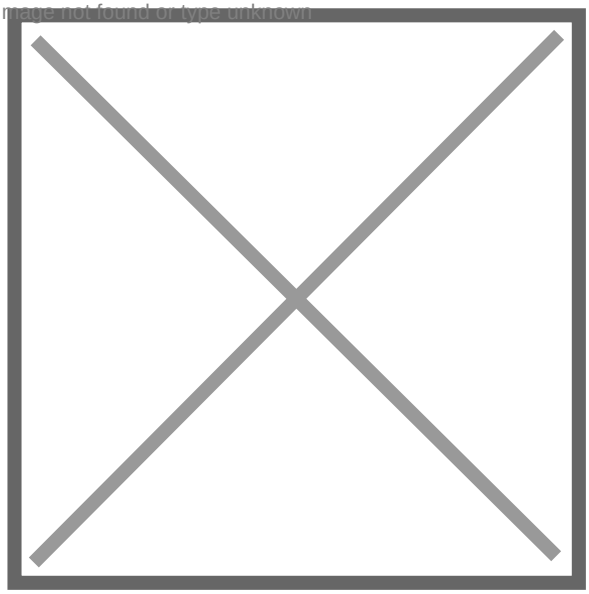

Refus de dossier de location: motif peu convaincant

Par **Saousane**, le **26/01/2011** à **15:36**

Bonjour,
Nous avons déposé notre dossier pour un appartement.
Nous sommes tous les deux en CDI Hors Période d'essai et gagnons 3,5 le loyer mensuel CC.
Après avoir exiger un garant que nous lui avons fourni, le propriétaire a finalement changé d'avis et a décrété qu'il ne voulait plus de garant mais qu'il allait soumettre notre dossier à une assurance Loyer impayé.
Nous étions confiant car il n y avait aucune raison pour que le dossier soit refusé par l'assurance.
Et pourtant il l'a été, sous prétexte que je travaille dans ma société depuis moins d'un an!
Est ce normal? Est ce légale? Existe-t-il un recours?

Par **chris_ldv**, le **26/01/2011** à **18:33**

Bonjour,

Non vous n'avez pas de recours: un bailleur choisi librement son locataire dans les limites prévues par la loi (= acte de discrimination que le locataire doit prouver).

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés